Envoyé en préfecture le 16/04/2024
Reçu en préfecture le 16/04/2024
Publié le
ID : 053-215300104-20240415-D2024016-DE

République Française
*Département : **MAYENNE***
*Commune : **ASSE LE BERENGER***

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 AVRIL 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS		
EN EXERCICE	**PRESENTS ET REPRESENTES**	**QUI ONT PRIS PART AU VOTE**
10	**9**	**9**

VOTE A L'UNANIMITE
Pour : 9 Contre : 00 Abstention : 00

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de la Mayenne

Le 16/04/2024 et publication le 17/04/2024

*L'an 2024, le **15 avril**, le Conseil Municipal de la Commune d'ASSE LE BERENGER s'est réuni à la salle de Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. François LEROUX, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le **8 avril 2024.***

*La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie, le **8 avril 2024.***

Présents : AUBIN Jean-Pierre, CHEVAUCHEE Tanguy, COLLET Claire, FORVEILLE Séverine, GAUTHEUR Jacky, JULIEN Alexandre, LEROUX François, MOUTON Joëlle, RENARD Nadège

Excusé : PROVOST Olivier

Absent :

A été nommé secrétaire : Jean-Pierre AUBIN

D2024-016 : Validation des travaux de remplacement du battant des cloches n°1 et n°2 de l'église

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers les travaux de remise en service des cloches de l'Eglise qui ont été votés lors du conseil municipal du 21 février dernier pour un montant de 4 670,30 € HT. Il s'avère qu'il y a également le battant des cloches n°1 et n°2 à remplacer. L'entreprise BODET Campanaire qui a été retenue a donc chiffré ces travaux pour un montant de 2 541 € HT

Après avoir délibéré,
Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de réaliser ces travaux complémentaires (remplacement du battant des cloches n°1 et n°2 de l'église) et donne tous pouvoir au Maire pour signer le devis BODET CAMPANAIRE pour 2 541 € HT et solliciter des demandes de subventions auprès de la Communauté de Communes des Coëvrons et du Conseil Départemental de la Mayenne au titre des aides pour la « Restauration du Patrimoine »

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire, François LEROUX

MAIRIE d'ASSE Le BERENGER 53600